

SGEN-CFDT DE L'ÉTRANGER – BULLETIN D'ADHÉSION – ANNÉE 200__

Merci de remplir et signer un bulletin chaque année, **même en cas de PAC !**

SITUATION PERSONNELLE

Mme – Mlle – M.^r – Nom Prénom
Né-e le Nom de naissance
Nationalité :

Adresse - indiquez l'adresse où vous souhaitez recevoir la correspondance (valise diplomatique de préférence)

..... Pays :
Téléphone fixe : Mobile :
(merci de préciser les indicatifs de pays et de zone) Télécopie / Skype :
Courriel : @

Adresse 2 - indiquez votre adresse personnelle ou familiale en France - important pour continuer à recevoir la correspondance à votre retour

..... Pays :
Téléphone fixe : Mobile :

Déjà adhérent-e dans un Sgen-CFDT ? l'année précédente antérieurement

Précisez l'académie :

VOS COTISATIONS (Pour le choix du mode de paiement et le calcul de vos cotisations, voir au dos)

Cotisation de base : € + **Versement Solidarité** : Chèque de €

- Chèque de €
 Prélèvement automatique (PAC) : à compter du mois de : février – mai – août – novembre *
montant de l'échéance trimestrielle : €

Pour une première demande de PAC ou un changement de compte, joindre le formulaire disponible sur notre site <http://etranger.sgen-cfdt.org> et un RIB.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Titulaire Fonction publique Non titulaire fonction publique

Corps/grade Fonction publique : Échelon : Depuis le :

Pour les enseignants du secondaire et du supérieur, discipline :

Pour les instits, PE et PEGC, département ou académie :

Établissement / service (nom et adresse) :

Fonctions : Depuis le : Fin prévue le

SECTEUR D'ACTIVITÉ	POSITION ADMINISTRATIVE / TYPE DE CONTRAT
<input type="checkbox"/> Administration centrale (DGCID/ AEFE) <input type="checkbox"/> AEFE (EGD, conventionné, homologué) * <input type="checkbox"/> Andorre <input type="checkbox"/> Autre (ONG, OFAJ...) <input type="checkbox"/> COM <input type="checkbox"/> École européenne <input type="checkbox"/> Formation FLE (CIEP/CLA) * <input type="checkbox"/> France (à préciser) <input type="checkbox"/> GIP France Coopération Internationale <input type="checkbox"/> MAE : ACPF, ACE, ACU, AC, COCAC, Assistance technique, Établissement culturel, Alliance française * <input type="checkbox"/> Mission laïque française (entreprise, conventionné, homologué) <input type="checkbox"/> Seffecsa	<input type="checkbox"/> AEFE décret de 2002 expatrié <input type="checkbox"/> AEFE décret de 2002 résident <input type="checkbox"/> MAE décret de 1967 expatrié <input type="checkbox"/> MAE décret de 1967 recruté sur place <input type="checkbox"/> Recrutement de droit local Précisez : <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> Contrat privé GIP FCI <input type="checkbox"/> Contrat MLF (Mission laïque française) <input type="checkbox"/> Détaché autre adm. (Défense, etc.) <input type="checkbox"/> Mis à dispo (Andorre, Écoles européennes, outremer) <input type="checkbox"/> En activité en France <input type="checkbox"/> En disponibilité sans poste <input type="checkbox"/> À la retraite <input type="checkbox"/> Formation, chômage, congé parental ou maternité * <input type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps partiel (%)
Cadre rempli par le Sgen-CFDT de l'Étranger Section : N° CFDT : Carte envoyée le :	

Les informations ci-dessus font l'objet d'un traitement informatisé et sont transmises à la fédération Sgen et à la confédération ; pour exercer votre droit d'accès et de rectification, adressez-vous au secrétariat national du Sgen-CFDT de l'étranger.

Date et signature :

* Rayer les mentions inutiles

Suivi syndical personnel

Les fiches syndicales (réintégrations, mutations, promotions, avancements) dont vous avez besoin sont disponibles sur le site de la fédération Sgen-CFDT ou du Sgen de l'étranger.

Pour la réintégration et le suivi de votre situation en France : <http://www.sgen-cfdt-plus.org>

Pour l'étranger : <http://etranger.sgen-cfdt.org>

A quoi sert votre cotisation ?

La force d'un syndicat repose sur ses membres : sans cotisations, pas de syndicat !

Actuellement, sur une cotisation moyenne de 178 € nous reversons à la Fédération Sgen-CFDT et à la CFDT environ 125 €. Cette situation nous impose une extrême rigueur dans les dépenses que nous engageons de façon à équilibrer le budget. La contribution volontaire de solidarité (voir ci-dessous) contribue également à cet équilibre.

La cotisation CFDT, un sens « politique »

Choissant de faire partie du Sgen-CFDT de l'étranger, vous optez pour l'adhésion à une confédération et donc pour une cotisation plus élevée, puisqu'une partie de celle-ci est destinée à l'action interprofessionnelle et au fonctionnement confédéral. La cotisation concrétise notre conception du syndicat : intégré dans une organisation regroupant des salariés de tous les secteurs d'activité, notamment de l'ensemble de la Fonction publique, non catégoriel ou corporatiste. La cotisation annuelle est fixée en congrès à 9% du traitement imposable mensuel pour les actifs et à 7,92% de la pension mensuelle pour les retraités. Chaque adhérent est destinataire des publications fédérale (*Profession éducation*) et confédérale (le mensuel *CFDT magazine*) ainsi que du bulletin *Sgen-CFDT Information Étranger*.

Une partie des adhérents du Sgen-CFDT de l'étranger recrutés locaux dans des pays où les rémunérations sont extrêmement basses paient des cotisations inférieures au seuil fixé par la confédération pour la prise en compte d'une adhésion. C'est le syndicat qui finance le complément. Aussi proposons-nous aux collègues expatriés bénéficiant d'indemnités de résidence de verser en complément de la cotisation de base une *contribution de solidarité*.

Comment régler votre cotisation ?

Deux possibilités au choix :

1. Paiement par chèque

La cotisation annuelle valide l'adhésion sur 12 mois à partir du 1^{er} jour du mois d'enregistrement. Les adhérents à jour d'au moins deux trimestres consécutifs de cotisation ont la possibilité de régler leur cotisation trimestriellement par chèque. Tout adhérent dont la cotisation sera expirée depuis plus de trois mois sera radié.

2. Paiement Automatisé des Cotisations (PAC) :

Le paiement automatisé des cotisations vous permet de régler automatiquement votre cotisation annuelle en quatre fois, **gratuitement**. Vous pouvez opter pour ce type de règlement et y renoncer à tout moment **en nous demandant explicitement la suppression de votre prélèvement**. Le P.A.C. est reconduit automatiquement d'une année sur l'autre.

Comment calculer votre cotisation ?

Contrats locaux : prise en compte le cas échéant de la cotisation versée localement à une union CFDT ou à une organisation professionnelle ou syndicale locale : s'adresser à la section ou au trésorier.

En disponibilité : 30,49 € (*situation particulière* : cotisation réduite à 9,60 €)

Sal. mensuel imposable en € inférieur ou égal à	Cotisation pondérée en €
150	4,80
300	19,20
450	33,60
600	48,00
750	62,40
900	76,80
1050	91,20
1200	105,60
1350	120,00
1500	134,40
1650	148,80
1800	162,00
1950	175,80
2100	189,00
2250	203,40
2400	217,80
2550	232,20
2700	246,60
2850	261,00
3000	275,40
3150	289,80
3300	304,20
3450	318,60
3600	333,00

VERSEMENT DE SOLIDARITÉ (à régler par chèque séparé)

Indemnité ou prime mensuelle en € inférieure ou égale à	Contribution complémentaire en €
300	6,30
450	9,90
600	13,50
750	18,00
900	21,00
1050	25,50
1200	28,50
1350	32,25
1500	36,00
1650	39,00
1800	42,75
1950	47,25
2100	51,00
2250	54,75
2400	58,50
2550	62,25

Sgen-CFDT de l'étranger
47 avenue Simon Bolívar
75950 PARIS CEDEX 19
Tél. + 33 (0)1 56 41 51 20
Fax + 33 (0)1 56 41 51 11
<http://etranger.sgen-cfdt.org>
Courriel : etranger@sgen.cfdt.fr
Skype : **sgenetranger**

